

Communiqué de presse

Projet de rénovation urbaine de Mantes-en-Yvelines Une première étape dans la reconstitution de l'offre

Le 3 juin 2009 à 11h00, Michel Vialay, Maire de Mantes-la-Jolie, et Gérard Seigné, Président du Directoire de Logement Francilien, poseront la première pierre de la résidence « Les Bords de Seine », située rue Alexandre Palombe à Mantes-la-Jolie (78).

Cette pose de première pierre s'inscrit dans le cadre de l'ambitieux programme de rénovation urbaine de Mantes-en-Yvelines. La résidence « Les Bords de Seine » est la première opération de reconstitution de l'offre locative de Logement Francilien à Mantes-la-Jolie dans le cadre de ce PRU.

La convention partenariale signée le 5 juillet 2005 avec l'Etat, l'ANRU, la Ville, la CAMY et la Caisse des dépôts et Consignations prévoit la démolition d'un total de 258 logements du patrimoine de Logement Francilien au Val-Fourré : 208 logements sur la résidence des Ecrivains et 50 sur la résidence des Garennes.

La reconstitution de l'offre identique au nombre de démolitions, conformément au principe du « un pour un » fixé par l'ANRU, permettra à la ville de diversifier et de mieux répartir ses logements sociaux pour plus de mixité sociale et architecturale. Comme il est d'usage dans les PRU, la reconstitution se fera à la fois sur la Ville de Mantes-la-Jolie, sur la Communauté d'agglomération et sur les autres communes du département.

Comme son nom l'indique, la résidence est située en bord de Seine, rue Alexandre Palombe. Elle a pris place dans une nouvelle zone d'aménagement concertée, à quelques minutes du centre-ville. Elle est entourée de résidences en accession et des nouveaux équipements déjà réalisés dans le cadre de la ZAC (école, crèche, commissariat). Composée d'un petit immeuble collectif de 14 logements financés en PLUS et PLA-I, elle proposera des logements allant du studio au quatre-pièces.

Dans un souci de maîtrise des charges et d'économie d'énergie, la résidence sera équipée du chauffage individuel au gaz. Elle bénéficiera également du label Haute Performance Energétique et sera certifiée Habitat et Environnement, ce qui permet de réduire de 10% la consommation d'énergie des habitants.

Ce programme, dont la livraison est prévue à l'automne 2010, bénéficie du soutien financier de l'Etat, de l'ANRU, de la Région, de la CAMY et des collecteurs 1% (la Préfecture de Police, Astria, le GIC).

A propos de Logement Francilien

Logement Francilien est une Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) du Groupe Logement Français. Basée en Ile-de-France, elle gère 30 784 logements locatifs sociaux et est présente dans plus de 100 communes. Très présente dans les Yvelines, Logement Francilien est implanté à Mantes-la-Jolie depuis plus de 40 ans. Son patrimoine représente aujourd'hui 5174 logements dans le département, dont près de 1300 à Mantes-la-Jolie.

A propos du Groupe Logement Français

Avec 74 400 logements gérés, dont 5 200 en copropriété, le Groupe Logement Français est l'un des acteurs majeurs du logement social en France. Il rassemble 7 Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH) intervenant principalement en Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes : Logement Français, Coopération et Famille, Logement Francilien, Logis Familial, Logis Familial Varois, Logis Méditerranée et Sollar.

Contacts presse :

Logement Francilien
Véronique Bliet
Direction de la Communication
Tél. : 01 46 91 25 94

Mairie de Mantes-la-Jolie
Caroline Angelini
Direction de la Communication
Tél. : 01 34 78 80 97